



**LA MUNICIPALITÉ
ET LE PERSONNEL COMMUNAL
DE ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ**

ont le pénible devoir de faire
part du décès de

**Monsieur
Marc de JOFFREY**

Père de Monsieur Jean-Marc **de
Joffrey**, employé communal.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.